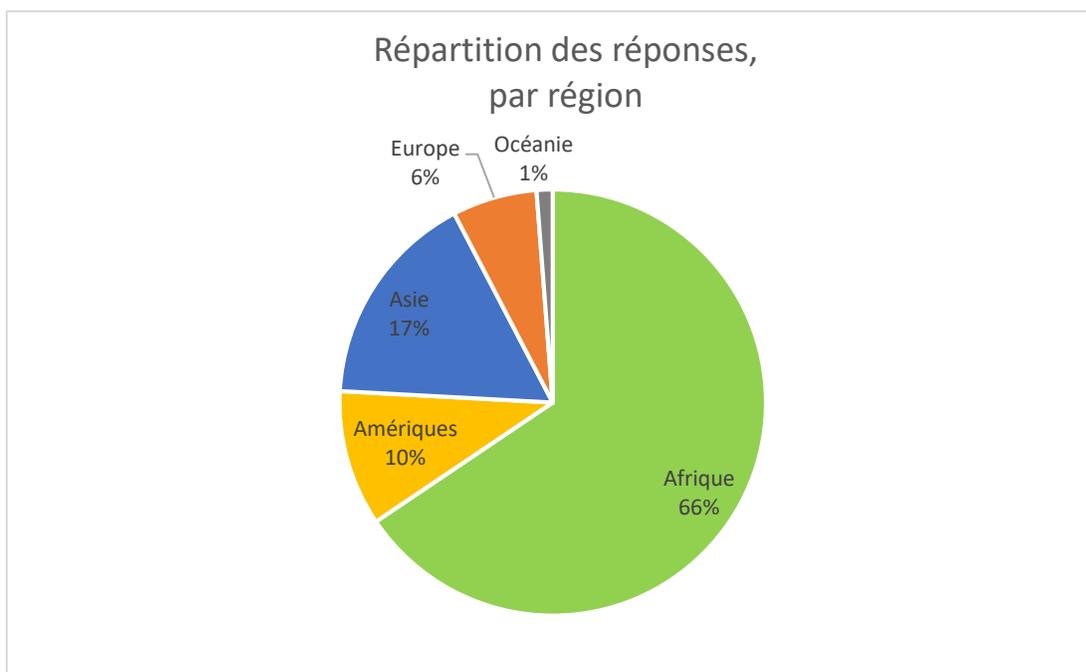


Enquête sur les groupes anti-droits : sujets principaux

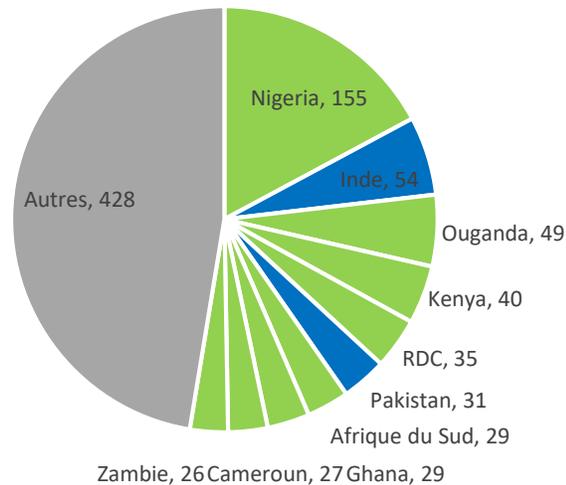
Description de l'échantillon

En septembre 2019, une enquête a été menée auprès des membres de CIVICUS pour recueillir leurs expériences auprès de groupes anti-droits. L'enquête a été l'une des voies par laquelle les membres de CIVICUS ont contribué au rapport CIVICUS de 2019 sur les groupes anti-droits et les réponses de la société civile. Une série d'entretiens et de consultations dans plusieurs pays y ont été ajoutés.

L'enquête a reçu 903 réponses de 115 pays. 66% des réponses (592) proviennent de 40 pays d'Afrique ; le Nigeria, l'Ouganda, le Kenya et la République Démocratique du Congo (RDC) représentent dans cet ordre près de la moitié de l'échantillon du continent. L'Asie arrive en deuxième position avec 17% des réponses (149), recueillies dans 23 pays différents. Environ deux tiers des réponses de l'Asie proviennent de l'Inde, du Pakistan et du Népal, dans cet ordre. 10% des personnes interrogées (93) résident dans les Amériques. 21 pays de cette région sont représentés, avec à la tête les États-Unis, le Mexique, l'Argentine et la Colombie, qui représentent ensemble plus de la moitié des réponses des Amériques. L'Europe a fourni 6% des réponses (58), réparties assez également entre 26 pays différents ; le plus grand nombre de réponses provient du Royaume-Uni, d'Allemagne, d'Espagne et des Pays-Bas. Un peu plus de 1% des réponses (11) proviennent de six pays différents d'Océanie : Fidji, Australie, Nouvelle-Zélande, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu.

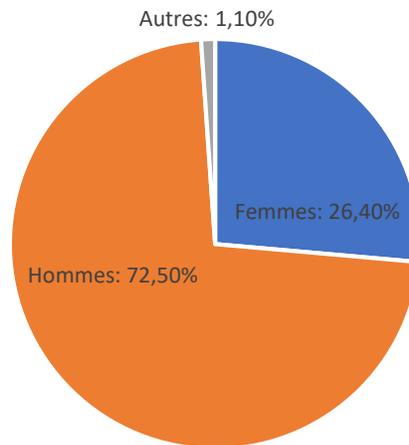


Le top 10 des pays, par quantité de réponses



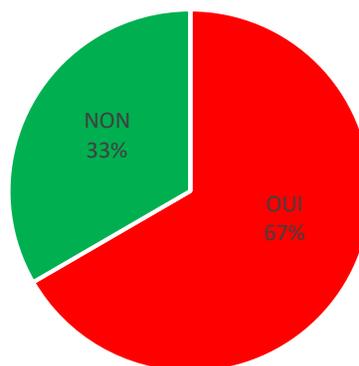
L'échantillon ne présente pas d'équilibre entre les sexes, puisque 72,5% des répondants se sont identifiés comme étant des hommes. Un petit pourcentage de répondants, à peine plus de 1%, ne s'est pas identifié comme femme ou homme. L'enquête était disponible en trois langues : anglais, français et espagnol. La plupart des réponses (83%) ont été recueillies à l'aide du questionnaire en anglais, suivies des versions française (12%) et espagnole (5%). Les personnes ayant répondu à l'enquête en espagnol (lesquelles, sauf une, étaient toutes basées en Amérique latine) sont à 57,8% des femmes, et celles qui ont répondu à l'enquête en français (110, dont 103 provenant de d'Afrique) sont à 89% des hommes. Les répondants au questionnaire en anglais, ayant une répartition géographique plus large mais comprenant une majorité de répondants d'Asie et d'Afrique, sont à 72% des hommes.

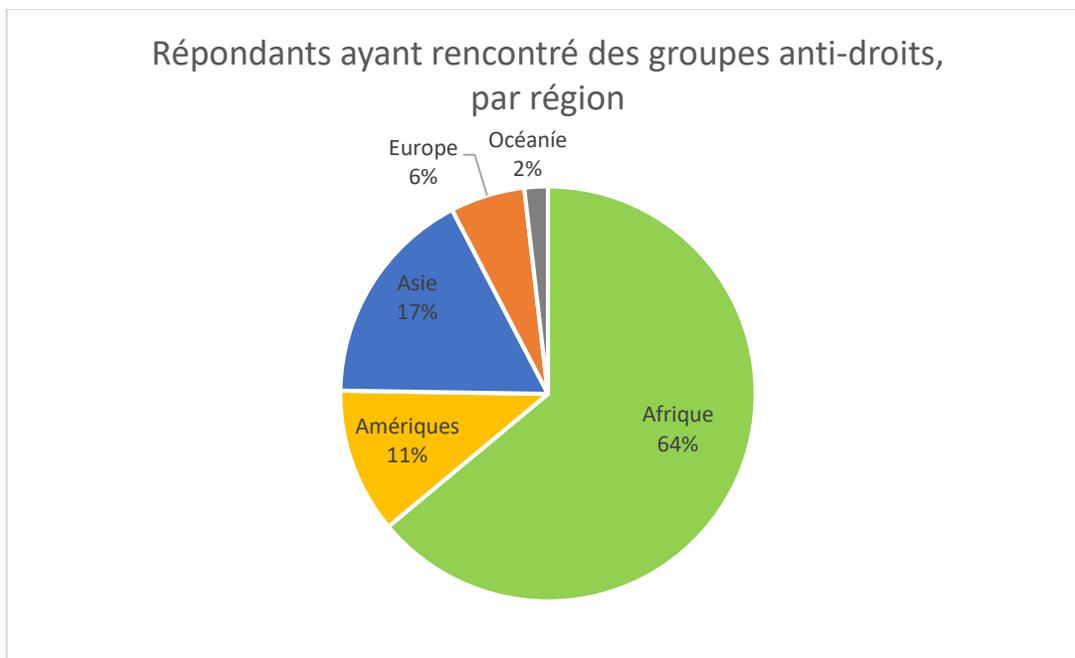
Répartition des réponses, par sexe



Deux tiers des personnes interrogées ont déclaré avoir rencontré des groupes anti-droits dans le cadre de leur travail ou de leur activisme et ont donc rempli le reste de l'enquête. Par région, la proportion des répondants qui ont rencontré des groupes anti-droits varie entre 60% en Europe et 91% en Océanie (bien que dans cette dernière région, le nombre de répondants est très bas). Ceux qui ont rencontré des groupes anti-droits représentent 65% des réponses en Afrique, 69% en Asie et 73% dans les Amériques.

Q: Avez-vous rencontré des groupes anti-droits dans le cadre de votre travail ou de votre activisme?





Analyse de l'enquête

Le sondage a été envoyé à tous les membres de CIVICUS, dont environ 12% ont choisi de répondre. Par conséquent, l'échantillon ne peut être considéré comme représentatif de l'opinion de la société civile au sens large. Toutes les questions de fond de l'enquête étaient ouvertes et visaient à collecter des données qualitatives afin de détecter des études de cas intéressantes, d'identifier des situations spécifiques à observer, de comprendre les tactiques et les stratégies et de développer des idées pour une réponse positive de la part de la société civile. L'objectif ultime de l'enquête était de rassembler une grande variété de voix de la société civile afin d'alimenter l'analyse de CIVICUS sur le sujet et de façonner le rapport thématique de CIVICUS sur la société civile et les groupes anti-droits.

1. Caractérisation des groupes anti-droits

L'analyse des réponses ouvertes aux questions concernant les types de groupes anti-droits rencontrés et leur mode de fonctionnement révèle non seulement l'existence d'une grande variété de situations, mais également une grande diversité dans la compréhension de ce qui constitue un groupe anti-droits.

La plupart des personnes interrogées soulignent les liens entre les groupes anti-droits identifiés et les structures gouvernementales, comme l'illustrent les réponses suivantes du Kenya, du Nigeria et du Cameroun :¹

Les [groupes anti-droits] sont généralement des groupes parrainés par le gouvernement et ayant des intérêts divers liés à leur programme, qui utilisent principalement les réseaux sociaux et les blogs pour diriger leurs attaques [...] contre des individus ou le personnel d'organisations travaillant pour la promotion des droits. Ils sont parrainés par des politiciens qui craignent que

¹ Toutes les expressions citées dans ce rapport sont des extraits édités (et souvent traduits) des réponses à l'enquête. Dans tous les cas, les opinions des personnes interrogées ne reflètent pas nécessairement les positions de leurs organisations.

ces organisations ne se disputent l'espace politique. Tout n'est que de la politique de succession.
- Charles Mwangi, groupe d'entraide Six Km, Kenya.

Les groupes anti-droits sont généralement parrainés par des éléments gouvernementaux [...]. À plusieurs reprises, il y a eu des contre-manifestations contre le mouvement BringBackOurGirls. - Olutoke Dotun, Amplify Initiative for the Advancement of Community Development, Nigeria.

Les groupes anti-droits au Cameroun sont des groupes qui entretiennent des liens étroits avec des représentants du gouvernement ou simplement des individus qui forment de tels groupes pour discréditer le travail important accompli par la société civile. Ils se présentent eux-mêmes soit comme des associations de journalistes, soit comme des individus préoccupés qui prétendent travailler contre des organisations de la société civile qui agissent en faveur d'intérêts étrangers. Habituellement, leur première plainte à notre égard est que nous travaillons pour des gouvernements et des lobbyistes étrangers. - Colbert Gwain, A Common Future, Cameroun.

De nombreuses personnes interrogées, notamment des habitants de pays ayant des gouvernements autoritaires, sont confrontés à des conflits violents ou expérimentent un espace très restreint pour la société civile (espace civique). Ils identifient les groupes anti-droits avec l'État, leurs dirigeants et leurs agences de sécurité. En effet, ils considèrent ces acteurs comme les principaux violateurs des libertés de l'espace civique et des droits humains promus par la société civile ; par conséquent, ils perçoivent généralement les groupes anti-droits comme des groupes attaquant les droits en général, plutôt que de certaines catégories de personnes en particulier. Une large proportion des réponses recueillies en Afrique adopte cette perspective, ainsi que de nombreuses réponses obtenues en Asie.

Les témoignages suivants de la RDC sont typiques à cet égard :

Ici, en RDC, les groupes anti-droits sont le plus souvent certaines autorités et certains membres des groupes armés, les milices. Leurs tactiques sont d'ignorer les droits de l'homme en faisant semblant de ne pas les connaître, d'intimider tous ceux qui promeuvent, protègent et défendent ces droits. Ces derniers vivent sous la menace, d'autres ont été obligés de fuir, aller en exil pour préserver leurs vies, et d'autres encore ont été tués. Ils font disparaître des traces des violations massives des droits humains notamment en assassinant les témoins. – Arnold Djuma, Coalition des Volontaires pour la Paix et le Développement (CVPD), RDC.

Dans notre pays, et particulièrement dans notre région, ce sont d'abord des politiciens qui font partie des groupes anti-droits. Comme tout politicien au pouvoir, ils jouissent de certains privilèges et peuvent nuire aux personnes qui désapprouvent leur façon de gérer leur pouvoir. [...] Le deuxième groupe est constitué par les seigneurs de guerre [...]. Leur message est un message d'intimidation et l'endormissement de la population, et dans le cas des seigneurs de guerre, c'est aussi un message de haine. – M, RDC².

Parmi les autres groupes cités par les répondants comme anti-droits figurent les gangs violents des périphéries urbaines, les organisations terroristes, les milices séparatistes, les partisans du parti gouvernemental, les accapareurs de terres et les entreprises des secteurs de l'extraction. Sont également mentionnés des « groupes qui revendiquent la dictature » en Argentine, des « groupes qui défendent le conflit armé » et rejettent le processus de paix en Colombie, des « groupes suprémacistes blancs d'extrême droite » et des « groupes locaux anti-immigrés qui nient leurs droits fondamentaux aux immigrés » aux États-Unis, avec des préoccupations similaires en Australie et au Royaume-Uni, et les

² Les répondants qui ont indiqué leur préférence de rester anonymes sont identifié/es dans ce rapport uniquement par leur sexe (M/F) et leur pays d'origine.

« GONGOs [organisations non gouvernementales organisées par le gouvernement] au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies à Genève ».

Il convient de noter que même dans les pays, principalement du Nord, où l'État n'est généralement pas perçu comme un acteur anti-droits, la présence de partis politiques anti-droits qui s'intègrent dans le système politique et coordonnent les politiques anti-droits suscite de plus en plus d'inquiétude, comme l'expriment les réponses de deux personnes interrogées aux Pays-Bas et au Canada :

Les partis politiques anti-droits au Parlement : coopération anti-développement, anti-migration, politiques contre celles pour le climat. - Anne-Marie Heemskerk, Partos, Pays-Bas.

Le Parti populaire du Canada [est un groupe anti-droits]. Particulièrement lors de discussions avec nos parties prenantes sur différents aspects du plaidoyer politique, ils ont promu une rhétorique anti-progrès en matière d'inclusion sociale et de conservation de l'environnement. - Brett McMillan, Conseil pour la coopération mondiale de l'Alberta, Canada.

Pour sa part, une répondante du Venezuela fait remarquer que les groupes anti-droits ne sont pas nécessairement des groupes organisés, mais peuvent être des acteurs informels ou même des « tendances d'opinion » :

Ce ne sont pas vraiment des groupes organisés, mais des tendances d'opinion dictées par certains d'entre eux et cherchant à établir des limites aux questions liées au droit à un avortement sécurisé, aux questions d'identité sexuelle et aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, en particulier ceux liés aux libertés et droits économiques et de la propriété. - Lorena Liendo Rey, Réseau pour les droits humains des filles, des enfants et des adolescents, Venezuela.

Parmi ceux qui identifient des groupes anti-droits qui attaquent une population spécifique et cherchent à limiter la jouissance de leurs droits, la majorité identifie des groupes anti-droits qui attaquent les droits sexuels et reproductifs, avec deux cibles d'attaque privilégiées : les femmes et les personnes LGBTQI.³

L'ATTAQUE CONTRE LES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS

« Parmi les groupes auxquels nous avons été confrontés, il y a des membres de la communauté qui pensent que les femmes ne devraient pas avoir de possibilités de leadership et que les mutilations génitales féminines devraient être obligatoires pour les filles ». – Albashir Mohamed Nur, Eastern Africa Youth Coordination Centroid, Kenya.

« [Les groupes anti-droits sont] des groupes de personnes, leaders communautaires et d'opinion qui s'opposent à l'éducation sexuelle complète des jeunes comme un droit en santé sexuelle et reproductive. Ils réalisent des émissions et des sessions d'information [sur ce sujet] dans des différentes chaînes de radio et télévision et ils fondent leurs arguments sur la morale, les valeurs spirituelles et les 'mœurs' pour abrutir davantage les jeunes et les rendre hypocrites et inconscients des IST, le VIH et les grossesses non désirées ». – M, RDC.

« Les groupes anti-droits que j'ai rencontrés personnellement sont des groupes non formalisés et non organisés. [...] L'un des thèmes principaux est celui des droits des femmes et des filles. Ils croient que les

³ Les répondant/es ont utilisé diverses formulations de cet acronyme. Pour ce texte, nous avons choisi de les standardiser en tant que LGBTQI, bien que ce ne soit pas nécessairement la formule utilisée par le/a répondant/e en question.

femmes et les filles reçoivent trop d'attention dans les médias internationaux [et de la part de la société civile]. [...] Leur affirmation selon laquelle l'écart entre les sexes était déjà comblé, de sorte qu'aucune autre action positive en faveur des femmes et des filles ne serait nécessaire, a été une force puissante pour faire reculer le travail de la société civile. Ces groupes sont principalement formés d'hommes, jeunes et vieux, actifs dans les réseaux sociaux et s'attaquant à toute activité faisant la promotion des droits des femmes et des filles ». - F, Ghana.

« [Les groupes anti-droits] ont recours à la violence pour empêcher les femmes de participer aux programmes d'autonomisation des femmes. Ils luttent également contre nos programmes éducatifs pour les filles ». – H. E. Mazi Jidefor Umeh, Fondation Ugonma, Nigeria.

« J'ai rencontré des groupes anti-LGBTQI. Des pasteurs qui se nomment eux-mêmes les évangéliques du Kenya, et parrainés par des politiciens, ont mené la campagne contre les personnes homosexuelles. Leur tactique est de normaliser la discrimination en s'opposant à toute tentative de dépénalisation des lois sur les personnes LGBTQI. Ils embauchent les meilleurs avocats pour contrer nos efforts visant à garantir notre droit à l'amour, organisent des manifestations de masse contre les personnes LGBTQI. Ils attaquent tous ceux qui élèvent la voix en faveur des droits des personnes LGBTQI. Ils influencent les nominations politiques du puissant comité du cinéma du Kenya, qui limite toutes les tentatives de musiciens ou de réalisateurs de films de défendre les droits des LGBTQI à travers l'art et le divertissement. Ils interdisent toute vidéo dans laquelle une personne gay, lesbienne ou trans apparaît. Ce groupe veut faire des LGBTQI des ennemis de l'État ». - Kiri Mwenda Evans, Victory Pride Center, Kenya.

Dans ces cas, bien qu'ils se distinguent de l'État, les groupes anti-droits sont considérés comme soutenus par de puissants acteurs institutionnels, tels que les institutions de l'État et de la religion et leurs leaders. Dans certains cas, les répondants ont également identifié des agences d'État spécifiques comme étant des acteurs anti-droits, puisqu'elles incarnent les idées promues par des groupes anti-droits et les traduisent en politiques publiques, comme le montre l'extrait suivant :

Le Ministère de l'Orientation Nationale et des Affaires Religieuses [est un acteur anti-droits car] il vise les minorités sexuelles et de genre et les travailleurs du sexe. Il utilise une discrimination [fondée sur la religion] et emploie des messages hétéro-patriarcaux ouverts et dissimulés pour expliquer quelles valeurs sont considérées comme africaines et, ce faisant, attaquer les minorités sexuelles et de genre et les travailleurs du sexe. Dans certains cas, ils utilisent la déclaration chrétienne contenue dans notre Constitution pour inciter à la haine [...]. Les mêmes messages sont utilisés pour supprimer les libertés fondamentales d'opinion et d'expression, de sorte que les victimes ne puissent s'engager dans des contre-dialogues et des débats pour défendre leurs points de vue. - Reuben Silungwe, Alliance des travailleurs du sexe de la Zambie.

LES GROUPES ANTI-LGBTQI AU BOTSWANA

Nous avons eu des litiges stratégiques au sujet de la criminalisation des relations sexuelles entre personnes du même sexe et nous avons été confrontés à l'opposition et à la résistance des dirigeants de l'Eglise évangélique. Premièrement, ils ont essayé [de présenter un amicus curiae] pour s'opposer au dossier d'enregistrement de LEGABIBO. Après que nous ayons gagné devant la Cour Supérieure, ils ont fait des déclarations publiques pour demander un appel. Le gouvernement a fait appel. Nous avons gagné l'appel. Ensuite, ils sont allés plus loin et ont fait pression sur le bureau d'enregistrement des sociétés afin qu'il désobéisse à l'ordre du Tribunal. Dans notre récente victoire dans le cas sur la

décriminalisation, l'Eglise évangélique a publié une déclaration dans laquelle elle disait qu'elle ferait tout son possible pour que le gouvernement fasse appel. Ils reçoivent du soutien et sont représentés au Parlement et au bureau du Procureur Général. Ils utilisent leurs contacts pour pousser leur programme depuis l'intérieur des institutions. Ils utilisent les ressources du gouvernement. Leur message est que l'homosexualité est un mal et qu'elle endommage le tissu de notre société. Il est également devenu évident que ces points de vue sont fortement représentés au sein des structures gouvernementales, des structures traditionnelles et des familles. L'analyse religieuse de ce qui est bon ou mauvais a remplacé l'analyse culturelle de la tolérance, de l'acceptation et de la coexistence. Les chefs traditionnels sont religieux et utilisent l'analyse religieuse pour condamner l'homosexualité. Pour cette raison, [les familles] rejettent leurs enfants queer ou les emmènent à l'église pour les purifier. Dans certains cas, elles organisent des événements au cours desquels elles prient en public pour les femmes lesbiennes [afin] qu'elles renaissent et cessent d'être lesbiennes. [...] [Les pasteurs] disent qu'être gay, c'est être possédé par le diable et les mauvais esprits, et que ceux-ci peuvent être expulsés : c'est l'idée de « chasser le gay par la force des prières ». Les chefs religieux individuels qui soutiennent notre cause et notre travail sont rejetés par l'Eglise et les jeunes pasteurs queers risquent de ne pas être ordonnés s'ils expriment ouvertement leur sexualité.

Anna Mmolai-Chalmers, LEGABIBO -The Lesbians, Gays and Bisexuals of Botswana.

En décrivant les groupes anti-droits, les répondants soulignent leur utilisation du discours de haine et l'instrumentalisation et la politisation de la tradition, de la religion - par exemple à travers des lectures radicales et très conservatrices du Christianisme et de l'Islam -, des sentiments nationalistes et des croyances racistes. Ils soulignent également qu'il est fréquent que les groupes anti-droits décrivent la société civile comme étant animée par des intérêts « étrangers ».

L'INSTRUMENTALISATION DE LA TRADITION, LA RELIGION, LA NATION ET LA RACE

« Les groupes anti-droits mettent toujours leurs croyances avant les droits ». - Danessa Luna, Association des Femmes GENERANDO, Guatemala.

« Sur la base d'une mauvaise interprétation du texte religieux, les organisations confessionnelles s'opposent à la pleine jouissance des libertés et des droits individuels ». - Abiodun Rufus-Unegbu, Leadership Initiative for Youth Empowerment, Nigeria.

« [Ces groupes sont] principalement des groupes religieux qui pensent que la Bible est le seul code à suivre. Ils disent que, par exemple, avoir des relations sexuelles avec un autre homme est un pêché et devrait être puni par la mort, et que l'avortement est un meurtre et quiconque le commet n'ira pas au paradis ». - Charles Emma Ofwono, Development Connection, Ouganda.

« Le groupe anti-droits que j'ai rencontré utilise des normes traditionnelles, culturelles et religieuses comme base de sa campagne contre les droits des LGBTQI au Ghana. Normalement, ils visent les chefs religieux et traditionnels qui, selon eux, devraient nous protéger contre toute aberration des normes sociales ». - M, Ghana.

« En Jordanie, de nombreux types de groupes anti-droits humains ont fait leur apparition. Les premiers sont des groupes religieux opposés à la réalisation de droits civils contraires à la loi islamique. De nombreux groupes d'entreprises s'opposent à la réalisation des droits économiques et sociaux, ainsi que des associations et des journalistes associés au pouvoir politique qui s'opposent aux droits humains en général. Ces groupes utilisent souvent les médias traditionnels et les réseaux sociaux pour attaquer les

défenseurs des droits humains en salissant leur image et en les présentant comme des agents externes ». - Ahmad Awad, Phenix Center for Economic and Informatics Studies, Jordanie.

« [Ce sont] des groupes fondamentalistes religieux qui, dans le débat sur l'avortement, maintiennent des positions de 'défense des deux vies', comme ils disent, et créent des alliances avec des secteurs de la droite favorables à la marchandisation presque totale de la vie ». - Claudio Boada, Unión de Usuarios y Consumidores, Argentine.

« [Les groupes anti-droits sont] souvent des groupes religieux, qui prétendent être une société civile et plaident en faveur de la suppression des droits des travailleurs du sexe, des personnes LGBTQI, des consommateurs de drogue et d'autres, généralement sur la base des 'valeurs familiales' ». – F, Afrique du Sud.

« Les groupes anti-droits sont principalement des organisations religieuses qui défendent 'l'environnement familial traditionnel' et une éducation fondée sur l'abstinence. Leur leader dispose d'un canal radio qu'il utilise pour transmettre son message et ses enseignements. En outre, ils ont manifesté devant les portes d'événements liés à la question des LGBTQI avec des messages nous invitant à nous repentir et à nous donner à Jésus ou à subir la condamnation ». - Kevin Mendez, Belize Youth Empowerment for Change.

« Les extrémistes religieux menacent les gens en propageant une propagande qui les considère comme des ennemis de l'Islam et les accuse de corrompre moralement nos enfants ». - F, Pakistan.

« [Ce sont] des groupes qui s'appellent eux-mêmes 'pro-vie', dont le seul objectif est de réduire le progrès en matière de droits sur la sexualité et la procréation et d'imposer une logique de domination sur les corps des femmes, ce qui va à l'encontre du plein exercice de leur droit à choisir ». - M, Bolivie.

« [Ce sont] principalement des groupes religieux évangéliques ou néo-pentecôtistes et certains secteurs catholiques, principalement liés à des forces politiques de droite qui axent leur discours sur 'l'idéologie de genre' et essaient d'abroger des droits acquis (par exemple, l'avortement légal et la loi qui garantit les droits des personnes trans) ». - Analía Bettoni, Instituto de Comunicación y Desarrollo, Uruguay.

« Les groupes anti-droits bénéficient principalement du soutien des églises évangéliques. En ce moment, ils sont alliés au gouvernement et ont plusieurs ministres dans l'exécutif, tels que celui de l'Éducation. Ils s'opposent à 'l'idéologie de genre', à la parité démocratique et au Pacte Mondial pour la Migration, réclament l'expulsion de l'ONU et qu'on mette fin aux relations avec l'UE. Ils demandent la fermeture de plusieurs OSC et ont présenté un projet pour les réguler ». - F, Paraguay.

« Les groupes anti-droits utilisent des récits 'moraux' mais fondamentalement violents ». - F, Mexique.

« Dans mon contexte, ces groupes sont contre les droits des femmes et des personnes LGBTQI. Ils visent ceux qui s'expriment pour défendre leurs droits. Ses messages clés vont de 'vous voulez détruire nos familles arméniennes traditionnelles' et 'vous allez détruire les gènes purement arméniens', jusqu'à 'n'épousez pas quelqu'un d'une autre nationalité'. Ils dénigrent la société civile, qu'ils décrivent comme un secteur qui tire ses fonds de donateurs étrangers, les aidant ainsi à s'immiscer dans le développement du pays ». - F, Arménie.

« [Les groupes anti-droits] sont des traditionalistes, ils prétendent représenter les vraies valeurs de ce que représente être Swazi [...]. Leur tactique est basée sur la politisation de la culture et des croyances traditionnelles. Ils contrôlent le niveau local à travers les chefs traditionnels. Ces leaders sont dans les communautés où nous travaillons et en contrôlent les entrées. Ils considèrent les droits humains comme des concepts étrangers et comme non-Swazi ». - M, Eswatini/Swaziland.

« Je travaille pour la promotion et la protection des droits de l'enfant et au Sénégal, on note une montée des groupes anti-droits composés pour la plupart du temps de religieux qui constituent des groupes de pression pour contrer le travail en faveur du respect des droits des enfants et d'autres groupes vulnérables. Leur principale tactique est le dénigrement des acteurs de la société civile en nous accusant d'être des anti-islamistes ou de travailler pour le compte de lobby qui font la promotion de valeurs qui ne sont pas conformes à la religion ». – F, Sénégal.

« Je travaille avec des filles marginalisées dans des quartiers informels, en les aidant à plaider pour leur accès à la santé sexuelle et reproductive. [...] Un groupe anti-droits a mené une campagne de diffamation caractérisant nos activités comme étant 'occidentales' et contraires à notre culture et à notre religion ». - M, Kenya.

« Ils se cachent derrière plusieurs structures publiques et privées, des membres du gouvernement, des responsables politiques et même de fausses ONG. Leur principal argument pour affaiblir les ONG et les droits fondamentaux [...] consiste à dire que les ONG sont à la solde de l'étranger ; cela passe très facilement lorsqu'il y a une crise ou des troubles. Dès que vous défendez des droits, il y a toujours des personnes, organisées ou non, qui vous attaquent et vous accusent d'être agent de tel ou tel pays ou tel et tel groupe ». – M, Mauritanie.

Plusieurs répondants affirment que les groupes anti-droits ne sont souvent pas francs quant à leurs objectifs mais prétendent au contraire être des défenseurs de la bonne cause, comme dans les exemples suivants de Bolivie et d'Inde :

Leurs messages sont pleins d'expressions 'positives' qui cachent leur véritable intention. - M, Bolivie.

[Il y a] des groupes qui prétendent faire des efforts pour l'autonomisation des femmes, inclus dans le domaine des 'droits de la famille', mais en réalité, ils sont opposés aux femmes qui revendiquent le pouvoir sur leur propre corps [...]. Ils sont pour la plupart religieux, mais certains prétendent avoir des racines plus laïques. [...] Ces groupes sont présents à tous les niveaux et cherchent souvent à se confronter aux groupes de défense des droits. [...] Dans notre travail en tant que donateurs, nous voyons qu'ils utilisent des rédacteurs professionnels pour les demandes de subvention et qu'ils utilisent souvent un langage qui respecte les droits pour masquer ce qu'ils prévoient de faire avec les ressources. - F, Inde.

Dans divers contextes, les groupes qui cherchent à saper les droits des femmes et à défendre ce qu'ils pensent être le rôle naturel des femmes dans la société, inévitablement un rôle subordonné, ne se concentrent pas exclusivement sur les droits sexuels et reproductifs, mais aussi sur les droits sociaux, économiques et environnementaux :

Nous travaillons sur la question du contrôle exercé par les femmes sur la terre et l'accès à l'eau. Les groupes anti-droits créent des obstacles à la mise en œuvre de ces droits. Ils ne permettent pas aux femmes d'assister à nos sessions. Ils fournissent des informations partielles aux agences locales et autres institutions. Cependant, ils [ne le font pas de front] ; Ils attaquent par derrière. - F, Bangladesh.

Les groupes anti-droits sur le territoire palestinien sont les suivants : 1. Les hommes des tribus qui croient toujours que le rôle principal dans la vie de la communauté correspond aux hommes, qui sont mieux placés pour prendre des décisions sur toutes les questions sociales. [...] 2. Des groupes de fanatiques religieux qui croient que les hommes sont l'autorité suprême et que le rôle des femmes se limite principalement à leur travail familial et social, c'est-à-dire uniquement dans

les domaines de l'éducation et de la santé. 3. Les employeurs qui violent le droit des femmes qui travaillent à accéder à la justice économique et sociale et qui exercent des violences verbales et physiques et du harcèlement sexuel contre les femmes qui travaillent. 4. [Les employeurs qui] refusent de reconnaître les droits de l'enfant consacrés dans la Convention internationale des droits de l'enfant, violent tous leurs droits et les exploitent économiquement. - Jamil Derbashi, Palestinian Center for Communication and Development.

Les groupes attaqués ne sont pas toujours des populations minoritaires ; ils peuvent être des majorités, comme c'est le cas des femmes ou des sud-africains noirs. Une femme d'Afrique du Sud interrogée a identifié « des groupes organisés qui sont actifs publiquement et sur les réseaux sociaux, qui s'opposent à l'autonomisation économique des Noirs et à l'égalité des chances et sont favorables à la législation sur l'apartheid ».

En substance, lorsque des groupes particuliers sont attaqués, ils constituent des groupes exclus qui ont déjà moins accès aux droits. D'autres groupes exclus identifiés comme cibles des acteurs anti-droits sont les albinos au Malawi, les groupes religieux minoritaires au Togo, les jeunes marginalisés en Tunisie, les peuples autochtones en Argentine et les personnes migrantes et réfugiées en Afrique du Sud.

Dans notre travail pour la protection des droits des migrants et des réfugiés en Afrique du Sud, nous avons rencontré plusieurs groupes qui pensent que nous ne devrions pas faire notre travail car ils estiment que les réfugiés et les citoyens étrangers ne devraient pas avoir de droits. - M, Afrique du Sud.

Les [groupes anti-droits] ciblent principalement les communautés d'immigrés et sont mobilisés dans le cadre d'une campagne politique : récemment, deux partis d'extrême droite ont réussi à recueillir des signatures pour se porter candidat au Parlement. L'un d'entre eux a réussi à faire élire quatre députés tandis que le plus extrême a échoué. - M, Danemark.

Les groupes anti-droits réalisent leurs activités dans les pays hôtes pour le compte des autorités du pays d'origine. Ils créent la peur et la division au sein de la communauté de la diaspora, interrompent de manière agressive les réunions lorsque le mode de fonctionnement du régime en place dans leur pays est mis en cause et diffament ceux qui défendent les droits humains. [...] Notre organisation tente de promouvoir le dialogue, la confiance et la réconciliation [...] tout en remettant en question le fait que les membres de ces groupes [...] bénéficient des avantages de vivre sous des gouvernements relativement démocratiques tout en apportant leur soutien au régime duquel ils se sont échappés pour empêcher les autres de quitter le pays. - F, organisation de soutien aux réfugiés, Royaume-Uni.

Une autre répondante du Royaume-Uni a mentionné ses « problèmes avec les partisans du gouvernement érythréen », notamment l'utilisation d'un langage abusif sur Internet et la désinformation intentionnelle de la diaspora érythréenne, dont les membres sont donc réticents à s'impliquer dans la société civile qui défend leurs droits (Helen Kidan, Eritrean Movement for Democracy and Human Rights, Royaume-Uni).

D'autres personnes ayant répondu à l'enquête décrivent les groupes anti-droits comme étant l'image miroir de la société civile de promotion des droits, puisqu'ils rejettent les valeurs fondamentales de la société civile tout en adoptant leurs tactiques efficaces et en réagissant contre les victoires qui ont résulté de ces efforts :

Les groupes anti-droits que nous avons rencontrés sont des acteurs de la société civile qui n'ont pas les mêmes valeurs concernant les droits de l'homme et leur promotion. Ils cherchent à diviser et à criminaliser d'autres personnes en raison de leurs orientations sexuelles ou de leurs choix

politiques différents. Leur tactique principale est de pousser les individus à la haine. – M, Cameroun.

Les groupes religieux qui font campagne contre les personnes LGBTQI ont adopté le manuel de tactiques de la société civile, en faisant des conférences et d'autres événements de mobilisation, de discussion et de planification à grande échelle, afin de diffuser des messages de haine, des messages extrémistes et de manipulation par la peur. Ils disent des choses telles que 'les homosexuels sont en train de prendre le pouvoir et il ne restera plus rien' et font appel aux décideurs. Ils ont créé un récit selon lequel une grande quantité d'argent provient de l'Occident pour « promouvoir l'homosexualité » dans le pays, et les activistes ne font ce travail que parce qu'ils sont rémunérés. Ils ont également sollicité une enquête parlementaire sur le financement de la société civile consacrée à ce qu'ils appellent un « travail immoral ». Ils ont inversé les progrès en gagnant les cœurs et les esprits, et l'environnement pour les activités publiques du mouvement LGBTQI s'est donc raréfié. - F, Kenya.

Les répondants ont également identifié un ensemble de tactiques couramment utilisées par les groupes anti-droits. Ils affirment, par exemple, qu'ils infiltrent les espaces de la société civile et qu'ils ne sont pas toujours faciles à détecter :

Beaucoup de gens ne les identifient pas comme des groupes ou des individus anti-droits. Ces derniers sont peut-être les plus effrayants car ils pénètrent les espaces et [...] diffusent leurs messages anti-droits. - F, Afrique du Sud.

Ils se joignent aux réunions de plaidoyer et s'assoient à la table en tant que participants « ordinaires », puis interrompent les présentations et la diffusion de messages [qui] vont à l'encontre de leur idéologie et font du bruit, de sorte que les réunions de plaidoyer deviennent incontrôlables. Ils chantent des slogans pour interrompre les réunions. - M, Zimbabwe.

Ils cherchent à créer la peur :

Ceux qui font campagne contre l'avortement sont organisés pour contrecarrer tout événement ou initiative visant à sensibiliser le public au droit à l'avortement et à la stigmatisation qui l'entoure. [Ils travaillent] en inspirant la peur parmi les victimes de la stigmatisation de l'avortement. - Gayflor Z. Worzi, Center for Inclusion and Empowerment, Libéria.

Les groupes qui ciblent les [...] militants des droits des femmes et des personnes transgenres [...] non seulement menacent ces personnes, mais également les membres de leurs familles, y compris leurs enfants. Toute personne active dans la promotion des droits humains, des droits des minorités religieuses et des droits des minorités sexuelles reçoit souvent [...] des messages destinés à la faire taire, tels que des lettres envoyées à la maison, des appels menaçants et même des abus physiques - F, Pakistan.

Ils disséminent de la désinformation et des préjugés :

Nous avons des groupes, tels que le Movimento Brasil Livre, qui soutiennent l'extrême droite et agissent sur le Web profond pour diffuser de « fausses nouvelles ». Ils utilisent des données fausses pour saper les efforts d'organisations réputées et fiables lorsqu'ils divulguent des données indiquant le danger auquel sont confrontées les minorités et d'autres groupes menacés. Les dirigeants de l'Eglise ont également été responsables de la propagation de la haine contre les militants qui luttent pour l'égalité des sexes. - F, Brésil.

[Les groupes anti-droits cherchent à] criminaliser l'homosexualité et les identités sexuelles, à violer l'équité entre les sexes et les droits des femmes, à stigmatiser les groupes de travailleurs

du sexe et à empêcher l'égalité des droits humains pour les groupes LGBTQI vulnérables. Certains de leurs messages sont : l'homosexualité peut se « guérir », c'est un désordre psychologique ; la femme est coupable de la violence sexuelle en raison de sa façon de s'habiller et de se comporter ; les travailleurs du sexe sont des malades qui n'ont aucun droit. - Juan Silverio Ramírez Urbina, Colectivo Seres, Mexique.

Les mouvements anti-droits que j'ai rencontrés utilisent les tactiques suivantes : répandre des rumeurs et des « fausses nouvelles » pour ternir notre image ; utiliser les gens dans nos mouvements pour créer le chaos et nous diviser ; faire des menaces directes contre des membres individuels de notre organisation et des attaques physiques contre eux ; et répandre le message que nous sommes des marionnettes occidentales et des ennemis du pays. - M, activiste jeune, Burundi.

2. L'impact des groupes anti-droits sur le travail de la société civile

Parmi les divers impacts négatifs mentionnés à maintes reprises par les répondants figurent le risque accru, la peur, le silence ou l'incapacité à soulever des questions sensibles, les problèmes de légitimité, les changements régressifs des politiques, l'inversion des progrès et l'introduction de nouvelles restrictions contre les militants et les organisations de la société civile, en particulier lorsque les activités de la société civile qui promeut des droits humains sont rapportées aux agences de sécurité et aux organes de contrôle.

Les perspectives anti-droits influencent les politiques, ralentissent les progrès et réduisent l'accès effectif aux droits ; par conséquent, les groupes anti-droits s'enhardissent :

[Leur action se traduit par] une lenteur dans l'approbation des politiques et des lois qui donnent un cadre juridique à l'exercice des droits dans les matières considérées comme « controversées » (avortement, orientation sexuelle, etc.). - Lorena Liendo Rey, Red por los Derechos Humanos de Niñas, Niños y Adolescentes, Venezuela.

Malheureusement, ils influencent les agendas, tant au niveau des partis politiques que du gouvernement. Ils font partie du corps législatif, dans le groupe du gouvernement comme dans celui de l'opposition, et le premier a deux tiers des [sièges]. Bien que la Bolivie se proclame laïque, [...] une loi sur les libertés religieuses a été approuvée [récemment], dans laquelle [des groupes anti-droits] se réfugient pour chercher à développer des actions qui n'étaient pas autorisées auparavant. [...] Ils ont ralenti l'extension des motifs qui permettent [l'avortement légal]. - Jimena Freitas, Fondation Construir, Bolivie.

Généralement, ils remettent en cause les droits de l'enfant et des groupes vulnérables en exerçant une forte pression sur les autorités étatiques, ce qui constitue une contrainte pour l'atteinte des objectifs que nous avons fixés. Par exemple, cela entraîne le retard relevé pour l'adoption de certaines lois, ou dans la mise en œuvre de certaines décisions prises par le Chef de l'État suite au plaidoyer de la société civile. Cela a aussi comme impact le rétrécissement de l'espace de la société civile et l'affaiblissement du mouvement social. - F, Sénégal.

De même, l'action de « groupes contre le droit à l'éducation des filles » a « effectivement réduit la scolarisation des filles », selon Abdi Noor Aden de Wamo Relief, en Somalie. L'action anti-droits a également « fermé les services de santé reproductive fondés sur les droits et modifié le discours public sur les questions relatives aux droits », selon la réponse d'une femme des Pays-Bas.

LES IMPACTS DES GROUPES ANTI-DROITS SUR LES PERSONNES LGBTQI

« Les déclarations de l'Église ont alimenté l'énergie et les attitudes négatives et exposé les personnes LGBTQI au risque d'être rejetées par leur famille et expulsés de leur domicile. Dans les cas où nous estimons avoir réussi à changer les mentalités, des versets religieux sont utilisés pour accuser les gens et les forcer à rejeter l'organisation. Des points de vue religieux violent également les droits des personnes LGBTQI à accéder aux services. Par exemple, lorsque les personnes LGBTQI se rendent dans des centres de santé et s'identifient ouvertement comme telles, les prestataires de services prêchent la Bible, et donc les éloignent des services dont elles ont besoin. Le point de vue religieux a également empêché l'adoption de politiques inclusives [garantissant] l'accès à des services non discriminatoires. D'autres organisations de la société civile hésitent souvent à soutenir notre travail parce qu'elles craignent d'être rejetées par le gouvernement ou parce qu'elles se sentent mal à l'aise face à la possibilité d'être perçues comme soutenant notre travail ». - Anna Mmolai-Chalmers, LEGABIBO, Botswana.

« Les impacts sont nombreux et nous pouvons citer entre autres : 1- Nous les défenseurs des droits humains des personnes LGBT, sommes passibles à des poursuites judiciaires sur la base de l'article 347-1 du code de procédure pénal camerounais, qui condamne l'homosexualité. Ainsi, nous vivons généralement dans la psychose. D'où la limitation de nos capacités à servir nos pairs afin de promouvoir le développement durable. 2- La stigmatisation et la discrimination basée sur l'orientation sexuelle limite considérablement l'accès des LGBT aux services de prévention et prise en charge du VIH et autres IST, d'où l'accroissement du taux prévalence du VIH au sein de cette communauté marginalisée, faisant d'elle une poche d'infection. 3- Les violences et violations à l'endroit des LGBT créent des traumatismes, des crises d'identité, des fractures familiales et socioculturelles. 4- Le non-respect des droits des LGBT leur prive l'accès à plusieurs services indispensables pour son développement, notamment l'école, le travail et les services juridiques ». – M, activiste jeune, Cameroun.

« Ils ont rendu difficile l'enregistrement des organisations LGBTQI au Kenya ; en fait, ce n'est que l'année dernière que la Commission Nationale des Gays du Kenya a été enregistrée, après des années de batailles juridiques. Ils ont influencé la criminalisation actuelle de l'amour des personnes LGBTQI. Ils ont gagné des procès judiciaires qui maintiennent le statu quo actuel. Ils se sont opposés à toute tentative de parler des droits des homosexuels dans les médias nationaux ; ils disent que les médias recrutent leurs enfants. Les personnes LGBTQI ne peuvent concourir pour aucun siège dans notre pays ; parce que nous sommes homosexuels, nous ne pouvons même pas être nommés par un parti politique important, et encore moins faire partie de la liste électorale, ce qui signifie que nous sommes rejetés en dehors du processus de prise de décisions dans notre pays ». – Kiri Mwenda Evans, Victory Pride Center, Kenya.

Les acteurs anti-droits changent la conversation :

[Ils ont changé] mon travail en particulier: le ton des conversations que je peux avoir dans certains espaces a changé. Auparavant, je côtoyais des personnes qui cherchaient avant tout à concilier les préoccupations environnementales et la production de pétrole et de gaz (je viens de l'Alberta), mais j'ai maintenant commencé à avoir davantage de discussions sur la discrimination à l'égard des personnes handicapées et la xénophobie. Dans la société civile en général, on a le sentiment que les acteurs de la société civile doivent faire plus de travail pour justifier leurs efforts. – Brett McMillan, Conseil pour la coopération mondiale de l'Alberta, Canada.

Ils détournent les OSC de leurs missions :

Les mouvements d'extrême droite déforment les faits et exagèrent les défis. En conséquence, une grande partie de la société civile danoise généralement plus impliquée dans les défis du

développement mondial a dû faire face à des épidémies [internes] de discrimination et de racisme. - M, Danemark.

Et ils font perdre un temps précieux à la société civile :

Ces groupes ont réussi à infiltrer la politique, ils ont plusieurs députés et ont par conséquent mis en place des processus visant à abroger des lois, telles que celle qui permet l'avortement ou la loi sur les droits des personnes trans. Bien qu'elles n'aient pas eu d'impact direct sur le travail du reste de la société civile, leurs approches impliquent que la société civile doive tout le temps travailler pour fournir plus d'informations et influencer l'opinion publique sur des questions déjà réglées. – Analía Bettoni, ICD, Uruguay.

Ils sèment la confusion, attaquent la réputation des OSC défendant les droits et remettent en question leur légitimité :

Ils rendent difficile la promotion des droits des minorités et des personnes exclues. Beaucoup de gens ont du mal à faire la différence entre nos organisations et les leurs. Par conséquent, l'impact de notre travail s'affaiblit. – Tizgowers Msiska, Revolution Human Aid and Transparency Initiative, Malawi.

Ces groupes sont dangereux pour le travail de la société civile car leurs accusations sont graves et, dans des communautés mal informées, on croit à ces accusations surtout lorsqu'elles sont faites pour indiquer que les ONG sont anti-patriotiques ou anti-nationales. – M, Mauritanie.

[Les campagnes de stigmatisation ont] créé de nombreuses images négatives dans le public. De nombreux bureaucrates et le grand public deviennent suspicieux par rapport à des événements et des ateliers d'OSC. La surveillance publique a augmenté. [En réponse], nous sommes plus transparents [et] informons clairement les gens du travail que nous faisons. Même dans ce cas, il est très difficile d'inverser l'image négative. – M, Népal.

Les groupes anti-droits mettent les défenseurs des droits humains en danger :

[Les groupes anti-droits] ont rendu notre travail précaire et ils ont rendu plus difficile l'atteinte et la mobilisation de la population que nous représentons (les jeunes LGBTQI). Ils alimentent la discrimination à laquelle est confrontée la communauté LGBTQI, ce qui a un impact important sur la santé mentale et physique des personnes LGBTQI et sur leur statut socio-économique. – Kevin Mendez, Belize Youth Empowerment for Change.

Dans certains cas, ils font en sorte que les militants des droits humains abandonnent leurs activités :

[Les groupes qui s'opposent aux droits des migrants] tentent par tous les moyens de nous faire taire et de nous intimider à travers les réseaux sociaux ou des messages directs. [...] En conséquence, certains de nos formateurs aux droits humains ont abandonné leur travail parce qu'ils craignaient pour leur vie. - M, Afrique du Sud.

Les OSC qui n'ont pas de bons contacts avec les agences gouvernementales ont renoncé à leurs activités dans le domaine des droits humains en raison de préoccupations pour leur sécurité et celle de leurs familles. Mais nous, en tant qu'organisation à la base, établissons des alliances et des réseaux et, en cas de menaces, nous exprimons notre préoccupation [collectivement] devant les autorités. - F, Pakistan.

« Les groupes anti-droits ont un impact négatif sur notre travail. Beaucoup de nos militants vivent dans la peur et ne sont pas libres de mener leurs activités comme ils le devraient [...] ; il est difficile pour nous

d'amener les gens à se joindre à nos manifestations, car ils craignent d'être considérés comme des partisans des soi-disant « marionnettes occidentales et ennemis du pays » ; la plupart des organisations ont des difficultés à obtenir les autorisations nécessaires pour organiser des ateliers, des conférences et d'autres manifestations publiques; certains d'entre eux ont été forcés de suspendre leurs activités par peur de la persécution ; leurs dirigeants doivent souvent fuir le pays ou vivre dans la clandestinité ; des membres d'organisations sont emprisonnés, condamnés à des amendes et persécutés ». - M, jeune activiste, Burundi.

3. Réponses de la société civile aux groupes anti-droits : Leçons apprises

De nombreux répondants essaient activement de lutter contre les groupes anti-droits et, dans le cadre de l'enquête, ils ont donné des détails sur leurs stratégies de réponse et des suggestions de tactiques utiles. Leurs principales recommandations concernant les tactiques à utiliser sont présentées ci-dessous.

- Les tactiques dépendent du contexte

Ce qui marche ou ne marche pas et ce qui est acceptable ou non en termes de sécurité varie en fonction du contexte. Par exemple, certains répondants accordent la priorité à la protestation et à la mobilisation de rue, tandis que d'autres considèrent cette tactique comme inefficace et même contre-productive, en particulier dans des pays où les manifestations sont souvent sévèrement réprimées ou non entendues.

Un autre exemple est l'utilisation des réseaux sociaux : les vues divergent autour de leur utilité et leur sécurité. Plusieurs répondants ont souligné que la société civile progressiste n'a pas accès aux médias traditionnels, alors que les acteurs anti-droits parrainés par le gouvernement ou généreusement financés y ont accès ; par conséquent, ils identifient les réseaux sociaux comme un moyen alternatif, efficace et peu coûteux, pour produire, échanger et diffuser des informations. D'autres répondants, par contre, déclarent explicitement que, dans leurs contextes, les principaux médias ne se sont pas rangés du côté des groupes anti-droits et qu'ils ne trouvent pas les réseaux sociaux attractifs car leurs dynamiques alimentent les discours de haine et l'extrémisme. Dans certains contextes où l'espace civique physique est extrêmement restreint, il est reconnu que les réseaux sociaux offrent des alternatives plus sûres pour que les personnes soient entendues. Mais dans d'autres cas, caractérisés par un espace civique également restreint, les répondants soulignent les dangers des réseaux sociaux pour leurs utilisateurs et recommandent diverses mesures pour naviguer anonymement sur Internet afin d'en réduire les risques.

Tandis que de nombreux répondants présentent différentes formes de campagne en ligne comme une tactique privilégiée, d'autres en contestent l'efficacité et considèrent même, dans certains cas, que l'utilisation des réseaux sociaux est contre-productive en raison de ses effets polarisants intrinsèques :

Je ne pense pas que les discussions sur la façon de traiter des problèmes non conventionnels avec des groupes [religieux] conservateurs sur les réseaux sociaux soient très efficaces : les émotions font surface et les gens prennent les choses trop personnellement. - F, Fidji.

De même, si de nombreuses personnes interrogées estiment que le lobby peut influencer les décideurs, d'autres soulignent qu'essayer de travailler dans un cadre institutionnel lorsque des groupes anti-droits sont au pouvoir ou lorsque le système est en panne peut être stérile :

Dans notre cas, nous avons organisé des actions [impliquant le système judiciaire], mais souvent celles-ci ne fonctionnent pas efficacement car la plupart des groupes anti-droits sont généralement liés au gouvernement et ont le soutien du gouvernement. Les tentatives visant à

influencer les législateurs et d'autres autorités pour les sensibiliser aux violations des droits humains et à la nécessité d'abroger certaines lois discriminatoires à l'égard de certains groupes vulnérables (principalement les femmes et les personnes LGBTQI) ont également échoué. En fait, la plupart des législateurs sont des membres du parti au pouvoir. Ils ont l'obligation de suivre strictement les instructions et les politiques de leur parti. S'ils ne le font pas, ils peuvent facilement perdre leur siège au Parlement. Ce problème est principalement dû au système électoral du Burundi : les parlementaires sont élus à travers un système de listes bloquées. Ils sont élus directement par le parti, qui a le droit de les remplacer en cas d'« indiscipline ». Cela limite leur capacité à prendre des initiatives et à s'exprimer contre la volonté du parti. - M, jeune activiste, Burundi.

- Ne pas craindre les approches peu orthodoxes

« J'ai appris à utiliser le sport et le divertissement comme mes principaux outils de plaidoyer. Cela donne à nos membres une confiance dans le terrain de jeu qui se reproduit dans la vie réelle. Par exemple, si une personne LGBTQI est bonne au football et devient visible, la communauté peut changer d'attitude à l'égard des personnes LGBTQI. Voyez, par exemple, l'admiration de l'Afrique pour Caster Semenya, d'Afrique du Sud. Le sport peut briser la glace ». – Kiri Mwenda Evans, Victory Pride Center, Kenya.

« La musique [peut être utilisée] pour transmettre le message aux gens ». – M, Ouganda.

Ce qui est orthodoxe ou pas dépend du contexte ; une tactique qui est nouvelle dans un contexte donné peut être utilisée depuis un certain temps dans d'autres contextes. Les répondants soulignent généralement qu'il vaut la peine d'essayer de changer de tactique lorsque les approches habituelles ne semblent pas fonctionner, comme dans l'exemple suivant :

Les gens [en Inde] sont fatigués de manifester dans les rues, [...] alors nous leur avons donné un nouveau moyen de protester : en contribuant aux campagnes de financement participatif pour la justice sociale, pour des interventions politiques, pour lancer une bataille juridique [...]. [Nous l'avons fait] ces deux dernières années et nous avons collecté plus de 40 millions de dollars pour plus de 160 campagnes différentes. Il s'agit d'un modèle d'intervention sociopolitique pour le financement participatif des campagnes, qui utilise d'abord les médias numériques pour le financement participatif, utilise les données pour dialoguer avec les habitants de différentes villes, développe des capacités et réalise ensuite des mobilisations sur le terrain avec des personnes engagées. Cela donne aux gens différentes façons de participer et d'enregistrer leur mécontentement. La méthode habituelle, selon laquelle les 300 mêmes militants [et OSC] écrivent toujours des lettres ouvertes, signent quelque chose et organisent des conférences pour parler l'un avec l'autre est la pratique la plus stérile, mais cependant elle continue. Quand [quelque chose] ne marche pas, on doit penser de manière créative et novatrice. – Anand Mangnala, Our Democracy, Inde.

- Adopter la non-violence et prioriser la sécurité

« La violence ne donnera pas de résultats, car elle entraînera une perte de crédibilité de la société civile, notamment aux yeux du public ». – M, Nigeria.

« Il est important de ne pas se battre avec des gens qui s'approchent de vous désireux de se battre, mais plutôt de leur donner une raison pour croire que se battre n'est pas une option. Une tactique que nous

avons observée et qui a généralement échoué consiste à utiliser des moyens très agressifs pour communiquer nos idées. Les réactions agressives engendrent des réactions plus agressives et, par conséquent, l'utilisation d'une approche douce mais ferme ('carotte et bâton') s'est avérée bien meilleure ». – F, Ghana.

« On utilise toujours des tactiques non violentes pour répondre aux groupes anti-droits. Manifestations pacifiques, défilés, protestations assises et utilisation des réseaux sociaux. Bannières, affiches, communications, messages audios de WhatsApp, diffusion d'images et de données. Les activistes doivent avant tout donner la priorité à leur sécurité et éviter toujours les risques inutiles. L'utilisation efficace des réseaux sociaux peut être utile pour défendre et promouvoir les droits, tout en dénonçant la persécution. Nous accordons également la priorité aux communications destinées à des publics plus larges avec des objectifs d'éducation et de sensibilisation communautaires ». - M, jeune activiste, Burundi.

- Travailler en coalitions

« Travailler individuellement peut nous rendre visibles individuellement, mais les impacts à long terme sont dangereux, il est donc préférable de se joindre à une coalition de groupes de défense des droits et de travailler ensemble ». – F, Cameroun.

« Dans les coalitions, on combine connaissances, expériences et ressources. Par exemple, les coalitions incluent des avocats spécialisés dans les droits humains, des médecins travaillant pour les droits humains et des unités de soutien psychologique ». – M, Zimbabwe.

« [On travaille] dans des alliances et en construisant des coalitions non seulement avec des groupes ou des organisations de femmes, mais également avec des jeunes, des travailleurs salariés et des organisations LGBTQI ». – Jimena Freitas, Fundación Construir, Bolivie.

« Le pouvoir est dans le nombre lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes controversés liés à la violation des droits des femmes et des filles. L'utilisation des réseaux sociaux par des personnes individuelles, à travers des écrits publiés sur des plateformes imprimées ou en audio, s'est révélée inefficace et met en danger de nombreux dirigeants de la société civile. Alors que les femmes et les filles de notre pays subissaient toutes sortes d'abus, nous avons organisé des conférences de presse collectivement et déposé des pétitions collectives pour tenter de parler d'une seule voix et d'assurer la sécurité des autres. Des déclarations à la presse ont également été faites collectivement à travers la coalition des femmes ». – F, Zimbabwe.

- Choisir le champ de bataille

« La seule [institution] encore debout au cours des six derniers mois était le pouvoir judiciaire. Nous avons fait beaucoup d'interventions judiciaires, avec le soutien des mouvements populaires, la mobilisation de masse et le financement participatif. La campagne contre les Rohingya a été un exemple très marquant que j'ai personnellement vécu. Alors que le gouvernement s'apprêtait à expulser les réfugiés et que la société civile ne comptait que 50 personnes qui protestaient toujours avec des banderoles et faisaient campagne sur change.org, je suis allé parler à un avocat de la Cour Suprême et lui ai demandé de déposer une pétition contre l'expulsion, fondée sur le principe du droit à la vie inscrit dans la Constitution Indienne, qui s'applique également aux non-citoyens. Ensuite, j'ai convaincu deux réfugiés de faire partie du cas judiciaire (ce qui a pris dix jours d'effort), et maintenant, deux ans plus tard, ces réfugiés sont toujours en Inde ». – Anand Mangnale, Our Democracy, Inde.

- Impliquer l'adversaire et essayer de comprendre son point de vue

« Lorsque vous traitez avec des gens qui font des campagnes anti-droits, vous devrez tenir compte de leur point de vue sur le sujet, qui peut être basé sur des raisons politiques, religieuses ou culturelles. Le processus pour les impliquer doit être civil et respecter leurs opinions ». – Gayflor Z. Worzi, Center for Inclusion and Empowerment, Libéria.

« [On ne doit pas] s'éloigner des personnes qui semblent être anti-droits. [...] Il est préférable de les impliquer et de faire des interventions continues et permanentes pour essayer de changer leur position, en leur montrant les preuves et les faits. La tactique de 'nommer et faire honte' ne fait pas avancer le mouvement des droits humains dans son ensemble. Ces groupes ont toujours existé et, même s'ils sont plus en évidence maintenant, ils seront toujours là. À mon avis, les ignorer ne fera que les aliéner, les radicalisant plus encore ». - F, Afrique du Sud.

« Un facteur important consiste à reconnaître le point de vue des personnes avec qui vous travaillez. Une fois cela fait, il est utile de savoir utiliser progressivement son propre point de vue contre eux, jusqu'à ce qu'ils réalisent à quel point leur approche est stérile ». – F, Ghana.

« [La mobilisation] contre les groupes anti-droits ne fait qu'augmenter le nombre de personnes [qui se mobilisent] avec les groupes anti-droits. Nous recommandons des tactiques qui tentent de créer des ponts et de réduire la polarisation. L'attribution réciproque de blâmes ne fait qu'augmenter la polarisation. Nous organisons actuellement des clubs de conversation où nous nous attendons à ce que les personnes qui pourraient soutenir les groupes anti-droits viennent écouter les deux côtés ». - Kai Klandorf, Réseau d'organisations estoniennes à but non lucratif.

« On utilise des méthodes non conflictuelles, telles que la sensibilisation non pas directement à l'acceptation des personnes LGBTQI, mais plutôt à l'acceptation de chaque être humain tel qu'il est, en encourageant la compréhension mutuelle. [...] Ce qui compte le plus, c'est de comprendre notre public et la cause fondamentale de leur rejet » - Josaia Tokoni, Conseil des services sociaux des Fidji.

« Parce que [les religieux conservateurs] ont des convictions et des motivations fortes, on adopte une approche plus passive au lieu de nous imposer de front. Le dialogue est important pour nous et on essaye de croire qu'il y a de l'espoir de changer les perceptions ». – F, Fidji.

À propos de ce point, une répondante du Royaume-Uni a souligné l'importance de « participer à un travail de communication étendu pour atteindre 'le milieu anxieux', c'est-à-dire attirer les gens qui ne sont pas sûrs de leur position [en ce qui concerne l'immigration] et ne pas étiqueter comme racistes tous ceux qui restent dehors de la bulle progressive des convaincus ». - Avila Kilmurray, The Social Change Initiative, Royaume-Uni.

Cependant, d'autres répondants, tels que ceux des États-Unis et du Pakistan cités ci-dessous, offrent un contrepoint :

Personnellement, j'ai découvert que les arguments ne permettent jamais de modifier les opinions. Des brochures très bien conçues auraient peut-être pu nous aider... - M, États-Unis.

À l'heure actuelle, discuter des droits de l'homme ou des droits des femmes avec les agences publiques est une très mauvaise idée. [...] Nos tactiques, stratégies et actions argumentatives ne nous ont pas aidés à continuer notre travail. [...] L'argumentation est devenue contre-productive. – M, Pakistan.

- Définir le problème de manière à identifier un terrain d'entente (par exemple, en se concentrant sur des problèmes que différents groupes souhaitent résoudre)

« [Nous] interagissons avec des représentants de l'Eglise et du gouvernement lors de réunions pour leur montrer que c'est important d'atteindre les groupes de population clés, car ils existent et ça serait idéal pour résoudre certains problèmes liés au VIH ». – Jordan Kaisi, Treatment Advocacy and Literacy Campaign, Zambie.

« On a participé à des consultations avec [des acteurs anti-droits] afin de comprendre leur position et d'identifier un terrain d'entente sur lequel nous rencontrer. En même temps, nous leur proposons des documents pour les informer du travail que nous faisons et des raisons pour lesquelles nous le faisons ». – Kevin Mendez, Belice Youth Empowerment for Change.

« On comprend que les questions relatives à la terre et à l'eau sont des questions économiques et politiques sensibles. Par conséquent, lorsque nous discutons avec des fonctionnaires locaux, des élus locaux et des acteurs politiques, nous évitons l'utilisation de termes ou expressions sensibles tels que 'acquisition publique de terres', 'accaparement des terres', 'transfert forcé de la propriété des terres', 'expulsions des terres' ou 'corruption dans l'administration des terres'. Dans ces cas, nous désignons publiquement notre projet comme portant sur des sujets simples tels que la nutrition et la santé des mères. De cette manière, on protège également la sécurité de nos bénévoles et des femmes avec lesquelles on travaille ». – F, Bangladesh.

- Lutter contre la désinformation et les préjugés avec des informations précises

« Il faut encore beaucoup faire pour remplacer les fausses rumeurs par des bonnes connaissances. Dans le cas du Protocole de Maputo, que [la RDC] a ratifié et donne droit aux femmes de décider selon l'esprit de la déontologie médicale, dans le contexte de grossesse conçu par viol ou inceste. Les groupes anti-droits se fient aux versets bibliques et racontent des histoires pour imposer ce joug aux femmes, anéantissant toutes les énergies de sensibilisation qu'autonomisent la femme dans la prise des décisions sur son propre corps ». – M, RDC.

« On doit réagir aux accusations] par l'explication et aussi en montrant que les ONG ont généralement des moyens limités et si elles étaient des agents de l'étranger elles seraient riches ; or, ce n'est pas le cas. [Il faut] rendre son travail et ses activités publiques (y compris les fonds et leur provenance). Ce qui ne marche pas c'est de se taire et croire que les gens connaissent la vérité et qu'on n'a pas besoin de donner des explications ». – M, Mauritanie.

« L'utilisation des données est la clé de notre travail et nous a permis de percer dans les bulles sociales et de changer l'opinion publique. Cela soutient également le travail des médias principaux et du système judiciaire visant à maintenir les politiques actuelles axées sur les minorités ». – F, Brésil.

« On a appris à rédiger des rapports fondés sur des preuves pour des organes de presse lointains tout en cachant nos identités afin qu'on ne nous traque pas. Nous avons également utilisé les voies diplomatiques et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme à Genève ». – M, Cameroun.

« Lors du débat sur la ratification de la Convention d'Istanbul par l'Arménie, les groupes anti-droits ont déclaré qu'une phrase de la Convention contredisait notre perception de la famille et des normes éthiques traditionnelles. Nous leur avons demandé : 'Avez-vous lu la Convention ?'. Cela a fonctionné, beaucoup de gens ont commencé à lire le document avant de parler en tant qu'experts ». – F, Arménie.

« Expliquez les faits, fournissez toujours des données vérifiables. Et faites référence à une expérience à laquelle les gens peuvent s'identifier, telle que la baisse du prix de vente du riz en raison de politiques mal planifiées ». - M, Philippines.

« On ne peut rien dire aux [extrémistes religieux]. Nous ne faisons qu'éduquer poliment les gens à penser de manière critique et à remettre en question ce qu'on leur dit. [...] C'est la seule chose que nous puissions faire ». – F, Pakistan.

- Utiliser le discours religieux à des fins positives

« Collaborer avec les organisations religieuses mondiales et régionales et veiller à ce que les chefs religieux locaux soient affiliés à celles qui transmettent des messages positifs. S'adresser aux familles et aux parents et leur apprendre comment se protéger contre la persécution et le blâme du fait que leurs enfants sont homosexuels. Établir des groupes de soutien où les personnes LGBTQI apprennent à utiliser la Bible pour défendre leurs communautés, à partir des versets qui parlent de l'amour. Les chefs religieux queers sont des grands messagers d'amour et de tolérance au sein des communautés. On a mobilisé des chefs religieux qui représentent des voix positives pour diffuser des messages d'amour et de soutien. Notre récente affaire de décriminalisation est un bon exemple de la manière dont un pays peut être inclusif et respecter les droits humains tout en restant attaché aux pratiques religieuses. On a utilisé le procès pour étouffer la négativité de l'Eglise ». – Anna Mmolai-Chalmers, LEGABIBO, Botswana.

« On a établi des relations [avec ces chefs religieux] pour comprendre leurs perceptions et identifier une situation possible dans laquelle nous gagnerions tous. [...] On travaille avec eux pour développer une lettre pastorale adaptée au type de langue qu'ils utilisent, qui prend des idées et des versets tirés des Écritures et qui couvre également notre programme de plaidoyer, en particulier en ce qui concerne l'accès aux services et aux informations vitales sur services d'éducation sexuelle et de tests du VIH ». -- Charles Emma Ofwono, Development Connection, Ouganda.

- Aller de bas en haut

« Le plaidoyer de haut niveau a échoué parce que les dirigeants à ce niveau-là n'interagissent jamais avec les communautés. Ainsi, une certaine politique sera généralement élaborée et communiquée, mais très peu de gens la respecteront, car leurs dirigeants au niveau local ne se sont toujours pas appropriés l'idée. Je pense qu'on doit impliquer les dirigeants de la base et, à partir de là, intensifier les demandes de [droits sexuels et reproductifs] et de services d'information ». – Charles Emma Ofwono, Development Connection, Ouganda.

- Impliquer les groupes concernés au niveau local (tout en leur assurant la confidentialité et la sécurité)

« Nous recommandons de travailler directement avec les victimes de violations des droits humains, plutôt que de trouver des solutions en leur nom ». – Henry Udemeh, Grassroot Development Support and Rural Enlightenment Initiative, Nigeria.

« L'information est l'outil principal et le plus important. Quand [les femmes] ne savent pas qu'elles ont des droits qui doivent être respectés, elles ne peuvent rien faire à ce sujet. [Mais] essayer d'imposer ne marche jamais. Tout notre travail est de répondre à un besoin identifié par les femmes elles-mêmes. Si

elles n'en sentent pas le besoin, elles n'accepteront jamais la solution et celle-ci ne sera jamais efficace ». – F, Tanzanie.

« Notre tactique la plus efficace a été de faire passer le message et de nous organiser au niveau local : une participation active aux mouvements sociaux. Dans le Bloc des Travailleurs Migrants, on a organisé une série d'ateliers dans des coopératives et des sites qui concentrent des travailleurs migrants. [...] On discute et analyse la législation et on examine la couverture par la presse des cas et situations de discrimination à l'encontre des travailleurs migrants. Une tactique similaire a été développée pour les personnes d'ascendance africaine. [...] En ce sens, je travaille activement en tant qu'universitaire, en produisant des recherches et des documents en collaboration pouvant contribuer à la formulation des politiques. [...] Enfin, une initiative a été lancée pour enseigner l'espagnol aux vendeurs de rue sénégalais informels, avec une participation extraordinaire. Bien que le contenu de base de cette initiative soit indirectement lié à la discrimination, l'outil linguistique s'est avéré crucial pour l'autonomisation de ce groupe ». – Nicolás Fernández Bravo, Université de Buenos Aires / GEALA, Argentine.

- Apprendre des erreurs et changer de direction

« À notre début nous avons voulu utiliser directement les leaders coutumiers comme agents de changement, ce qui n'a pas marché. C'est au fil des temps que nous avons compris qu'ils ne transmettaient pas le vrai message en notre absence. C'est ainsi que nous avons organisé des cérémonies d'abandon public de ces pratiques sociales néfastes ». – Zongo Wendwaoga Yves, Association d'Appui et d'Eveil Pugsada, Burkina Faso.

- Rester vigilants : les droits humains sont des acquisitions fragiles et les reculs sont toujours possibles

« On doit travailler plus efficacement pour consolider les acquis et les progrès réalisés et ne pas présumer que le changement d'attitude sociale sera maintenu si nous ne maintenons pas notre position de manière forte. Les revers sont extrêmement faciles ». – F, Kenya.

Les groupes anti-droits au Mexique

Au Mexique, le National Front for the Family et le mouvement Don't Mess With my Kids ont beaucoup de poids. Ces mouvements se centrent sur la promotion de la famille traditionnelle, avec le but de restreindre les droits de la communauté LGBTQI et des femmes. Ils cherchent à maintenir ce qu'ils considèrent comme « naturel », à freiner l'éducation sexuelle dans les écoles et à maintenir la législation conforme à leur pensée conservatrice. Ils ont organisé des marches, des ateliers, des campagnes dans les réseaux et les médias pour promouvoir leurs idées. Ils ont eu un impact, puisqu'ils ont suspendu les réformes visant à décriminaliser l'avortement et à légaliser l'égalité du mariage dans plusieurs Etats du pays, en plus de renforcer l'interdiction de l'adoption d'enfants pour les couples homosexuels. Ils basent leurs idées sur ce qu'ils désignent comme « idéologie de genre » ; ils soutiennent qu'on essaye d'imposer un nouvel ordre mondial pour contrôler la population et homosexualiser le pays, et que les entreprises et organisations liées à l'avortement et à l'éducation aux droits de l'homme en bénéficient.

Les organisations de la société civile ont développé des campagnes éducatives qui ne promeuvent pas la haine contre d'autres idéologies, mais expliquent par des statistiques spécialisées l'importance de

l'exercice des droits en matière de sexualité et de procréation. Notre organisation, Otro Tiempo México, a créé des réseaux comprenant diverses organisations, avec des objectifs différents, mais avec un seul objectif final : le respect, la promotion et la défense des droits humains. Cela a permis la création d'argumentation et de nouveaux langages reprenant le langage d'autres groupes, telles que l'importance de la famille, mais en soulignant l'importance de la diversité familiale et du soutien familial pour les personnes LGBTQI, c'est-à-dire de travailler avec le groupe familial à partir d'une approche plurielle, en démystifiant les préjugés et les idées fausses sur le genre et en ouvrant des espaces où toutes les voix sont entendues avec une approche culturelle pour la paix.

Gabriela Mendoza Santiago, Otro Tiempo México, enquête test.

Les groupes anti-droits en Tanzanie

Je ne sais pas si ce groupe devrait être considéré comme un groupe anti-droits, mais le gouvernement tanzanien s'est prononcé contre les droits des femmes et l'accès à l'éducation (en expulsant des écoles de jeunes femmes enceintes) et à la santé sexuelle et reproductive (en critiquant le planning familial). Dans la communauté où l'on travaille, il y a aussi de la violence contre les femmes et, en essayant de résoudre ces problèmes avec différents acteurs de la communauté, on voit que les déclarations publiques du gouvernement donnent une base plus solide aux auteurs de la violence et aux arguments antiféministes.

En réponse, on est en train d'organiser un atelier pour mobiliser divers acteurs de la communauté afin de créer une vision et une définition communes des droits des femmes et de définir les activités et les rôles que chaque personne peut jouer pour soutenir cette définition. Ensuite, on va accompagner tous les acteurs dans leurs engagements pour créer des changements au niveau communautaire et lutter contre la violence sexiste dans une perspective holistique et inclusive.

Albane Gaudissart, TATU Project, Tanzanie, enquête test.

Les groupes anti-droits à niveau régional : L'Amérique Latine

En tant qu'organisation régionale, nous avons vu une action croissante des groupes anti-droits dans la plupart des pays dans lesquels nous travaillons, et la situation au Brésil après l'élection de Bolsonaro est particulièrement grave. En ce qui concerne le scénario régional, dans les Assemblées et les Sommets de l'Organisation des États Américains, nous avons assisté à une action très coordonnée de groupes qui apprennent de plus en plus de stratégies traditionnellement utilisées par les mouvements de défense des droits de l'homme et les utilisent pour diffuser leurs messages, renforcer leurs causes et restreindre les droits des autres. Les principaux obstacles sont ceux rencontrés par les groupes et les personnes LGBTQI, en particulier les personnes transgenre, et les groupes de défense des droits sexuels et reproductifs. Certains de ces acteurs, en particulier ceux d'origine religieuse, ont fait des [évaluations](#) très positives de leur participation aux forums régionaux.

En réponse, nous nous sommes efforcés de créer des alliances et de rendre visible l'existence d'acteurs religieux plus progressistes et capables de remettre en question le langage des groupes plus traditionnels et conservateurs. En ce qui concerne la construction d'alliances, j'ai observé deux approches différentes : l'une utilisée par les groupes féministes qui déclarent la guerre aux groupes anti-droits, [...] rejettent toutes les organisations et tous les acteurs anti-droits [et refusent d'être impliqués avec eux] ; l'autre consiste à essayer d'avoir une conversation avec ces acteurs. C'est ce que nous

faisons : on travaille à créer un scénario de dialogue et à identifier les acteurs avec lesquels c'est possible de dialoguer. Je recommande cette alternative. Parlez à ceux qui sont différents et rendez visibles les acteurs invisibles qui peuvent offrir un contre-récit. L'expérience du dialogue avec la société civile de la [Coalition des Religions, Croyances et Spiritualités](#) est une bonne pratique à cet égard.

Gina Romero, Red Latinoamericana y del Caribe para la Democracia (REDLAD), enquête test.